

L'événement numérique : une interdiscursivité plurisémiolinguistique

The digital event: a plurisemiotic interdiscursivity

Nathalie Garric¹
Julien Longhi²

Abstract: The paper analyzes, according to Sarfati's (2011) proposals, various digital forms of writing of the contemporary socio-discursive space connected with the professional and participative journalism where the processing of news, objects of debates, gives rise to original productions. On the same page, several inter-semiotic devices are explored based on polyphonic modalities which constitute a new opportunity to seize discourse properties. Any discourse is rooted in earlier, pre-constructed resources, but also in networks of memory developed through the inter-discursivity. The digital spaces could define a place of production of this inter-discursivity marked by particular characteristics which release, not in their linearity but the digital inter-textuality and the hypertextual interfaces, the textual clues for interpretation.

Key words: digital discourse, topic pragmatics, interdiscourse, polemics, discourse genres, hypertext.

Nous nous intéressons à différentes formes d'écritures numériques de l'espace socio-discursif contemporain, rattachées au journalisme professionnel et participatif où le traitement de faits d'actualité, objets de débats, donne lieu à des mises en scène numériques originales, explorant sur la même page plusieurs dispositifs communicationnels. Des relations intertextuelles et intersémiotiques nombreuses s'établissent entre vidéo d'interview, traitement écrit, restitution partielle d'échanges médiatiques, éventuellement associés à des images, et réactions citoyennes au sein d'un espace échappant à la linéarité et relevant d'une interdiscursivité numérique. L'événement médiatique, en particulier à caractère scientifique dans le cas qui nous intéresse, est reconstruit. Se livrant autrement au récepteur, il devient un objet polémique inscrit dans le débat public. Ce sont ces nouvelles

¹ Université de Nantes, CoDiRe EA 4643 ; nathalie.garric@univ-nantes.fr.

² Université de Cergy-Pontoise, CRTF-LaSCoD EA 1392 ; julien.longhi@u-cergy.fr.

modalités de construction événementielle que nous nous proposons d'analyser dans ce qui suit.

Nous envisagerons ce questionnement en centrant l'analyse sur la mise en débat de l'étude de Séralini (2012)³ sur les OGM sur différents sites, *BFMTV*, *Rue89*, *Médiapart* et *Reporterre.net*, qui reposent sur ce procédé de déclinaisons discursives jouant des variations de dispositifs et introduisant un brouillage des frontières sémiotiques, voire discursives.

Nous situerons d'abord l'analyse dans le champ de certaines analyses des discours numériques (Paveau 2011, Amossy & Burger 2011) dont nous poserons, en référence à différents travaux (Piotrowski & Berthelin 2007, Charaudeau 1997), certains repères qui nous permettront une première appréhension de notre objet d'étude. La notion d'interdiscours, identifiée comme caractéristique de la polémique numérique, nous orientera vers la pragmatique topique développée par Sarfati (1996). À l'aide de certaines notions empruntées à ce cadre théorique, nous montrerons comment des fonctionnements propres à l'événement numérique peuvent recevoir un éclairage pertinent. Nous étudierons l'hypothèse selon laquelle le numérique peut constituer un lieu d'exposition singulier des relations interdiscursives qui se tissent dans l'espace du débat public définissant ainsi un espace qui utilise les ressources de la polémique.

1. Pour une analyse du discours numérique

Selon Paveau (2011), le dispositif du numérique inaugure un type de productions inédit dont la singularité constitue un défi pour l'analyse du discours elle-même :

Le développement des productions verbales sur l'Internet et la naissance des cultures numériques ont en effet produit de nouvelles formes textuelles-discursives [...]. Pour que les interprétations de ces discours-là ne restent pas sans rivages, il nous faut repenser la théorie du discours. (Paveau 2011 : en ligne)

L'auteur souligne que le discours numérique requiert un processus de théorisation singulier qui dépendra de la définition d'une « écologie du discours ».

1.1. La dimension technolangagière du numérique

Il s'agit, selon Paveau, de dépasser l'approche dite « logocentrée », caractérisée par une centration sur les observables langagiers, et

³ Séralini, G.-E., Clair, E., Mesnage, R., Gress, S. et Defarge, N. (2012), « Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize », *Food and Chemical Toxicology*, vol. 50, p. 4221-4231.

l'approche « egophalocentrée », portée par un subjectivisme énonciatif marqué, propre à la pratique contemporaine des analyses du discours. Pour ce faire, l'ensemble des éléments de l'environnement humain et non humain doit participer à l'analyse dans une conception du contexte symétrique qui pose un continuum entre texte et réalité extérieure. Ce continuum se perçoit également en termes cognitifs : la production des discours est envisagée comme un ensemble de structures cognitives internes, cognition linguistique, et externes, cognition sociale et culturelle à laquelle contribuent notamment les objets :

Nous proposons à partir de là pour l'analyse du discours une conception du contexte comme continuum entre interne et externe : le contexte intègre les données environnementales qui se constituent à la fois de cadres internes (les prédiscours comme cadres de savoirs, de croyances et de pratiques) eux-mêmes informés par les données externes, et des réalités extérieures de notre environnement matériel concret (décors naturels ou artificiels, espaces, objets culturels et techniques, artefacts, supports, etc.). (Paveau 2007 : en ligne)

Ce positionnement est déterminé par la singularité des constituants des sites numériques. Au-delà des différentes strates de sémiotisation liées à la présence de l'iconicité, il s'agit d'intégrer à la construction du sens des unités propres au dispositif, comme, par exemple, les liens hypertexte, les avatars ou encore les technomots. L'objectif exprimé par Paveau est de permettre l'intégration de la dimension technolangagière des productions numériques dans le processus de construction du sens.

1.2. L'hypertextualité numérique

À la question des spécificités technodiscursives et technolangagières de notre objet d'étude s'ajoute celle « de la fonction sémiolinguistique des interfaces hypertextuelles » telle qu'elle est envisagée notamment par Piotrowski & Berthelin 2007⁴. En effet, l'interface hypertextuelle (IH) est un constituant à part entière des systèmes hypertextuels, et il faut concéder « aux hypertextes la dimension d'une interaction avec le lecteur, et il faut alors la concevoir sur un mode différent de celui qui préside aux structures d'interfaçage en général » (Piotrowski & Berthelin 2007 : en ligne).

On trouvera l'interface textuelle dans la « technologie » du texte, c'est-à-dire dans les formes de l'appareillage qui permettent au lecteur de « pratiquer » le texte, *i.e.* de le parcourir par différentes voies, d'accéder à certains fragments, etc. Aussi, relèveront d'une logique d'interface tous

⁴ Malgré le caractère un peu daté de cette référence sur un sujet qui a beaucoup évolué depuis, l'analyse phénoménologique de l'interface hypertextuelle nous semble ici pertinente pour jeter les bases de notre analyse.

les aspects technico-matériels du texte qui sous-tendent l'effectivité des lectures, mais ne participent pas du contenu textuel au sens large (notamment éditorial). A la suite de Piotrowski & Berthelin, on définira donc une interface textuelle comme la contrepartie technique et opérationnelle de la pratique du texte : c'est le dispositif opératoire qui soutient l'activité de lecture, qui permet d'accéder aux différentes composantes textuelles, qui opérationnalise la consultation, et ceci indépendamment de toute intelligence du texte en propre.

Mais alors qu'avec l'interface textuelle le lecteur reste dans l'espace du texte, l'IH doit « fonctionner sur quelque chose qui par certains aspects n'est pas intrinsèquement et organiquement le texte d'origine ». Dans le cadre hypertextuel, « la structure abstraite valant comme enregistrement d'un texte (la représentation logico-formelle du texte) n'existe réellement et pratiquement comme texte (*i.e.* en tant qu'objet de lecture) qu'à travers l'IH », et en passant du texte à l'hypertexte, « on bascule donc d'une conception de l'interface comme technologie d'accès au texte à la conception d'une interface comme sphère d'existence de la textualité » (*ibid.*). C'est donc l'existence de cette textualité, augmentée avec les évolutions technologiques du web 2.0 à d'autres dimensions sémiotiques (comme l'insertion de vidéos et d'images qui ont fait passer de l'hypertexte à l'hypermédia) qui nous intéressera dans la suite de cet article.

La notion d'*intertexte* requiert ici quelques précisions, notamment par rapport à certains travaux (Achard-Bayle 2004, 2006 ; Legallois 2006) s'inscrivant en linguistique textuelle et/ou en analyse du discours. Par exemple, Achard-Bayle insiste sur l'inadéquation des analyses définissant l'hypertexte comme une forme supérieure de texte renvoyant ce dernier à une unité figée en contradiction avec les apports de Barthes (1953) et Kristeva (1969) qui le définissent comme « tissu » et « espace ouvert » : « tout texte est un *intertexte* ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables : les textes de la culture antérieure et ceux de la culture environnante ; tout texte est un tissu nouveau de citations révolues. » (Barthes 1973 : 996). L'introduction ci-dessus de la notion d'*interface intertextuelle* n'entre pas, selon nous, en contradiction avec l'intertextualité propre à tout texte, mais elle définit une modalité supplémentaire dans la construction interprétative : « Le parcours d'un hypertexte est plus exigeant que la lecture d'un livre linéaire parce que la question de la pertinence de ce qui est lu est sans cesse remise en cause. » (Vignaux 2002 : en ligne).

1.3. La polémique du discours numérique

Selon Amossy et Burger (2011), les discours numériques fonctionnent comme des objets socio-idéologiques, caractérisés par la

mise en scène de l'altérité, par la confrontation de voix telle que la pose le dialogisme bakhtinien⁵ (Bakhtine 1977), celles-ci entretenant toutefois un rapport conflictuel systématique : « dialogisme marqué – même quand il n'y a pas de dialogue effectif, pas de réponse de la part de l'adversaire –, le texte polémique est une réaction au mot de l'autre (Garand 1998 : 235) qui assure la visibilité d'une confrontation ; et un rapport conflictuel à l'autre, un affrontement de positions antagonistes » (Amossy & Burger 2011 : 12). Le numérique devient alors un espace privilégié de réalisation de la polémique :

[...] on peut poser que l'Internet – en tant que mode de communication – crée les conditions d'une circulation des discours qui possède en soi un très fort potentiel polémique : une fois suscitée sur l'Internet, le déploiement et l'extension de la polémique sont en effet immédiats et a priori illimités. (*ibid.* : 17)

Ainsi, Amossy dit-elle des forums de discussion qu'ils fournissent aux internautes « une *agora* imaginaire » :

Dépouillés de leur statut social et de toute autorité préalable par l'usage des pseudonymes, les internautes sont comme des masques qui font entendre des opinions libres et discordantes dans un forum carnavalesque, au sens de Bakhtine [...]. Les forums de discussion permettent ainsi la constitution de communautés virtuelles dominées par les tensions et les conflits qui déchirent la société contemporaine. (Amossy 2011 : 38)

Dans une « analyse praxéologique des discours », Burger (2011) définit la polémique comme la possibilité de co-existence de points de vue divergents qui excluent le consensus. Elle repose sur une condition essentielle : « les interactants deviennent des “polémiqueurs” sitôt qu'ils se mettent d'accord de ne pas être d'accord » (Burger 2011 : 79). Leur désaccord concerne un enjeu public et s'offre en général à l'exposition publique. Il engage des personnes tierces et implique des ensembles sociaux plus vastes que les polémiqueurs, des groupes sociaux, contraints par des normes sociales :

⁵ Dès 1929 (trad. 1977), Bakhtine établissait un rapport entre la notion de dialogisme et celle de polémique : « toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. » (Bakhtine 1977 : 105). Cependant, selon l'auteur, la rencontre interdiscursive ne relève pas systématiquement de points de vue antagonistes : « le discours écrit est en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien, etc. » (*ibid.* : 136). Il s'agit donc bien plus de caractériser toute énonciation comme « fraction d'un courant de communication verbale ininterrompu » (*ibid.*).

[...] loin d'être paradoxal (*i.e.* collaborer à mieux s'opposer), le désaccord polémique représente une solution pragmatique à l'antagonisme irréductible des points de vue. En effet, parce qu'il se caractérise par un impossible achèvement négociatif dans et par la procédure de négociation même, le désaccord polémique marque non seulement la co-existence des contraires, mais aussi et surtout il garantit leur communicabilité. En cela, on doit envisager le désaccord polémique comme une sorte d'antidote à la dérive vers la violence verbale, voire le conflit, lequel est justement rupture de communication. (Burger 2011 : 79)

Or, le flot de paroles produit en référence à Séralini dans l'espace numérique, notamment sur les sites mentionnés plus haut, est qualifié d'*affaire* (cf. « L'affaire Séralini ») et plus encore de *polémique*. Ces catégorisations discursives ne sont pas hasardeuses, elles sont suscitées par certaines spécificités linguistiques et/ou certains fonctionnements discursifs singuliers. Cependant, ces productions relèvent également de contraintes héritées d'un autre genre discursif, qu'est le discours journalistique scientifique. Nous définissons la notion de genre dans la perspective de Bakhtine (1977) enrichie par la notion de généricité proposée par Adam & Heidmann (2009 : 16) : « Les genres sont définissables comme des régulations des pratiques socio-discursives des sujets et de la production des énoncés en discours. [...]. Comme le rappelle Todorov, les genres du discours "tiennent tout autant de la manière linguistique que de l'idéologie historiquement circonscrite de la société (1978 : 24)" ».

1.4. Le discours d'information médiatique

Bien que se déployant sur l'Internet, le discours étudié ne perd pas l'influence du discours d'information médiatique, qui fonctionne comme un genre institutionnel et donc stabilisé. Selon Charaudeau (1997), celui-ci se caractérise par deux visées, l'une d'information et l'autre de captation. La première relève d'une finalité de « faire-savoir » attachée à un contrat de sérieux qui implique objectivité, neutralité et authenticité de l'information construite. L'autre résulte de la logique marchande sous-jacente aux différents organes et supports d'information. Elle relève d'une finalité de « faire-ressentir » qui vise à gagner l'intérêt du public par des procédés qui s'inscrivent généralement dans la dramatisation.

Le discours d'information médiatique dispose de différents modes scéniques et de différentes mises en scène dont l'une, le commentaire, semble compatible avec l'objectif que se donne le discours d'information numérique. Cette activité d'explication médiatique destinée « à aider à la constitution de l'opinion publique » est confrontée à un paradoxe – tout au moins dans la presse traditionnelle – :

informer pour aider le citoyen à se faire une opinion, c'est ne pas prendre parti soi-même : mais ne pas prendre parti serait développer une argumentation d'un point de vue externe, omnipotent (au dessus de la mêlée), auquel seule une argumentation de type scientifique pourrait prétendre. (Charaudeau 1997 : 243)

Pour échapper à ce dilemme, l'énonciateur adopte une « argumentation en forme de balancier, qui correspond en fait à un refus de choisir entre les termes d'une alternative » (*ibid.* : 244), menée sans acte de persuasion.

2. Analyser l'événement numérique

L'analyse de l'événement numérique impose donc au moins deux impératifs. Un soubassement cognitif, d'une part, une conceptualisation des relations interdiscursives, d'autre part. Si Paveau semble associer la dimension cognitive à une analyse de discours numérique, il apparaît, comme elle le souligne d'ailleurs elle-même, que le tournant cognitif de l'analyse de discours date des années 80-90 et que cet appel au cognitif s'inscrit plus strictement dans un geste visant une reproblématisation de la notion de *contexte* (on retrouve cet objectif chez Achard-Bayle 2006).

En outre, si effectivement l'analyse du discours a pu centrer son intérêt sur les phénomènes de reprises dans le texte, Moirand témoigne par ses analyses sur le discours médiatique que c'est à la fois le fil horizontal et vertical qui doivent faire l'objet d'une théorisation :

Il m'a paru d'autre part que ce qui faisait la spécificité des discours de la presse sur lesquels je travaillais, ce n'était pas l'inscription des relations interpersonnelles entre les acteurs producteurs d'énonciations singulières, mais les relations interdiscursives entre les discours qui y étaient représentées, et qui fonctionnent « en écho » à l'intérieur d'un article, d'un numéro, d'un même titre de presse, et plus globalement d'un média à un autre (Moirand 2007 : en ligne).

Apports de la pragmatique topique

Nous avons proposé ailleurs (Garric & Longhi 2013) de redéfinir la notion d'*interdiscours* à l'aide des travaux de Sarfati dans le cadre d'une pragmatique topique, associée à une approche sémiotique et cognitive du discours, qui nous semble intégrer les exigences théoriques identifiées ci-dessus :

Les propositions de Sarfati constituent des apports pertinents dans cette perspective, notamment pour étudier la dimension variationnelle et polémique du sens en lien avec des (in)formants interprétatifs évolutifs. Sarfati (2011) considère d'ailleurs que la perspective du

sens commun linguistique est « susceptible de renouveler l'analyse du phénomène transtextuel et transdiscursif ». (Garric & Longhi 2013 : 161)

Si l'évènement numérique, sans perdre toutes les spécificités du genre d'information médiatique, emprunte effectivement certaines des propriétés de la polémique, on peut formuler l'hypothèse qu'il ferait coexister, dans un même environnement et dans une même temporalité, des discours relevant d'institutions de sens, et de communautés de sens, différentes. En effet, dans la perspective de la pragmatique topique, nous distinguons les notions fondatrices suivantes, définies de façon synthétique dans le *Dictionnaire de pragmatique* (Longhi & Sarfati 2012) :

- « une formation sociale se distingue par l'ensemble (types et degré de complexité) de ses institutions de sens, c'est-à-dire des domaines de pratique organisés, compte tenu également des relations qui se nouent entre eux. Une institution de sens sémiotise – met en discours et atteste matériellement – le sens commun d'un domaine de pratique (par exemple : « la » médecine, « les » sciences du langage, etc.) » (Longhi & Sarfati 2012 : 82) ;
- toutefois, « une institution de sens s'appréhende du point de vue socidiscursif à partir des communautés de sens qui s'y rattachent (exemple : les différents secteurs de « la » médecine, ou des sciences du langage, etc.). Les institutions de sens diffèrent entre elles par le type de savoir et de discours qu'elles mettent en œuvre, à des fins d'efficacité interne et externe. La pragmatique topique développe une théorie modale des institutions de sens. Chaque institution de sens se distingue entre autre par sa manière d'investir l'économie d'une formation de sens commun. Il convient de distinguer entre les institutions de sens à dominante gnoseologique (institutions à vocation scientifique, ayant pour modalité le faire savoir) les institutions à dominante gnomique (institutions médiatiques actives en direction du grand public, ayant pour modalité de faire croire), les institutions à dominante thymique (institutions à vocation esthétiques et esthésiques : arts plastiques, visuels, architectures de tout registre, ayant pour modalité de faire éprouver). » (*ibid.*) ;
- le principe même de la mise en commun du sens distingue la topique d'une formation sociale donnée : « au sein de cette topique, les institutions de sens, par le biais des communautés de sens qui les justifient, instancient les normes du discours. Chaque communauté de sens produit et construit son sens commun, à partir d'une dynamique qui lui est propre, selon des modes de variation prédictibles et descriptibles (canon, vulgate, doxa). » (*ibid.* : 129).

Dans l'événement numérique qui nous intéresse, nous aurions affaire à l'institution de sens scientifique, mais aussi à l'institution de sens journalistique : deux institutions dont les dominantes différentes peuvent coexister en entretenant des rapports dynamiques (gnoséologique et gnomique), et dans lesquelles différentes communautés de sens s'expriment : scientifiques liées à Séralini, scientifiques liées à Marc Fellous (des points de vue différents dans la science) ; médiatiques généralistes, médiatiques scientifiques, mais également une communauté citoyenne dotée d'une compétence profane à laquelle le numérique donne une reconnaissance et une forme de visibilité, non seulement par des formes de contribution au débat (les commentaires et les blogs), mais aussi par l'existence du dispositif communicationnel lui-même.

Ainsi, le (journalisme) numérique, par sa dimension contributive, participative, établit une communauté de sens spécifique. Là où les institutions originelles se légitimaient par une parole autoritaire, savante ou journalistique, qui pouvait s'exposer objectivement, l'événement numérique doit trouver dans ce nouvel espace un autre mode de construction. L'événement numérique que nous considérons témoigne de ce que nous avons appelé une « interdiscursivité plurisémiotique », et rend saisissable un fonctionnement discursif original, qui relève d'une hybridité entre plusieurs genres de discours (numérique et journalistique) et plusieurs pratiques discursives (polémique et objectivation), mais ces traits distinctifs de ce genre de discours ne créent pas un genre instable, malgré le caractère intrinsèquement problématique apparent : dans cette écologie propre au fonctionnement numérique, qui fait dialoguer journalistes et citoyens, l'événement numérique s'autonomise en tant que forme discursive, et constitue ses propres modes de fonctionnement, en faisant référence, de façon plus ou moins lointaine (vulgate ou doxa) aux critères génériques canoniques propres aux genres dont il s'inspire.

Du point de vue sémantique, cette hybridation dans la considération d'un objet discursif, ni totalement citoyenne, ni totalement journalistique, invite le chercheur à trouver dans cette étude de cas le fonctionnement sémantico-discursif propre à l'événement numérique, pour le relier, dans la perspective dynamique du sens commun, aux visées discursives (Longhi 2011). L'événement numérique relèverait donc d'un genre singulier, en relation avec d'autres genres, ce qui est permis par le mode d'existence des genres eux-mêmes : en effet, selon Adam & Heidmann (2009 : 17-18), « les genres sont des catégories dynamiques en variation », ce qui laisse place à l'émergence de nouveaux genres, et « les genres n'existent qu'au sein d'un système de genres », ce qui laisse place à des relations établissant des régularités et des variations plus ou moins marquées.

3. Présentation de l'étude de cas

3.1. L'affaire Séralini/Fellous

Le 12 septembre 2012, après un précédent intervenu en 2007, la revue avec comité de lecture *Food and Chemical Toxicology* publie une étude dirigée par Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire, associé à une équipe de chercheurs de l'Université de Caen. Cette analyse, intitulée « Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize » (« Toxicité à long terme d'un herbicide Roundup et d'un maïs génétiquement modifié tolérant au Roundup »), s'intéresse à la toxicité du Roundup et du maïs OGM NK 603. L'analyse aura un retentissement médiatique très fort et connaîtra des suites juridiques opposant Séralini à Marc Fellous, qui sera condamné pour diffamation. L'affaire participera à la controverse sur les OGM.

3.2. Constitution du corpus

L'analyse de discours numériques pose de façon nouvelle la question de la constitution du corpus soumis à l'étude. Contrairement à la presse papier et télévisuelle, certes qu'il est toujours possible de conserver pour le lecteur, l'événement construit sur l'Internet est toujours évolutif par rapport au moment de consultation initial. Accéder à des pages antérieures reste une modalité disponible, mais l'accès à de nouvelles pages plus récentes en lien avec l'événement en est une également qui introduit une recontextualisation infinie, au moins par des reconfigurations d'interfaces, et modifie sans cesse la construction de l'objet. Il convient donc dans une perspective analytique qui s'intéresse à la construction événementielle de figer artificiellement la consultation à un instant *t*.

Les supports qui participent à notre matériau mentionnent une saisie de l'affaire dans le courant du mois d'octobre, le 4, 5 ou le 6 octobre, et à l'issue de l'intervention de Séralini sur *BFMTV* avant le jugement porté par l'Autorité européenne de sécurité des aliments, l'EFSA, le 28 novembre 2012. Notons que ces deux conditions ne sont pas systématiquement suffisantes pour garantir la consultation ultérieure d'une page sans modification postérieure à la date mentionnée. Ainsi peut-on trouver sur une publication datée du 4/10/2012, un encadré mentionnant l'évaluation du *Haut Comité des Biotechnologies* qui s'est tenu le 22/10/2012 :

SUR LE MÊME SUJET

L'Efsa ne réexaminera pas l'évaluation du maïs NK 603

L'Efsa juge l'étude Séralini sur les OGM d'une qualité insuffisante

OGM : le Haut conseil des biotechnologies réfute l'étude Séralini sur les rats

Une autre difficulté intervient quant à la sélection des supports effectivement retenus. Ils sont également très nombreux et présentent des variables : plus ou moins thématiques, plus ou moins participatifs, plus ou moins exclusifs au dispositif numérique notamment. Notre étude se centrant sur le journalisme numérique, c'est d'abord vers les sites non thématiques de traitement de l'information que nous nous sommes orientés par la consultation de *Rue89* et *Médiapart*.

Pendant, ne retenir que ceux-ci ne nous semblait pas représentatif surtout si l'on tient compte d'une part des procédures de recherche mises en place par les internautes lorsqu'ils cherchent à comprendre un événement et d'autre part des renvois vers d'autres sites qu'introduisent les premiers pour construire leur objet. En l'occurrence, les deux sites d'information consultés nous renvoient à la source *Reporterre*⁶, site thématique puisqu'il se qualifie de « site de l'écologie ».

Notre objectif de comparaison avec les supports journalistiques traditionnels nous a invité à ouvrir un peu plus notre matériau d'analyse en y intégrant, en pendant de *Rue89* dont l'équipe est constituée de journalistes issus de la presse écrite (*Le nouvel Observateur*), le site *BFMTV*.

Enfin, il nous semblait que l'étude du journalisme numérique qui se caractérise par une plus ou moins grande dimension participative des internautes devait également prendre en compte cette donnée. Nous avons donc également intégré le site *Atlantico*, qui se définit non comme un site d'information, mais comme un site sur l'information, et dont l'équipe n'est pas constitué de journalistes professionnels.

⁶ *Reporterre* est un magazine sur l'écologie qui s'est doublé d'une version Internet avec pour objectif exprimé « d'informer sur les liens entre la crise écologique, les injustices sociales et les menaces sur les libertés ».

4. L'événement numérique : une hétérogénéité fondée sur la reprise

En première approche, à analyser les constituants sémiotiques de ces différents sites, on observe une proximité avec les traitements de la presse traditionnelle telle qu'elle a été étudiée par Moirand. On identifie un patchwork de voix et « c'est à coup de déclarations entre des différentes communautés langagières impliquées que se construit l'événement » (Moirand 2007 : 88).

Plus singulièrement, les pages des sites numériques se caractérisent par une pluralité énonciative mise en scène par une hétérogénéité sémiotique et générique dont le marquage ne trouve pas systématiquement les mêmes indices que dans la presse écrite. Les ressources sémiotiques du numérique sont plus nombreuses et le passage de l'une à l'autre fonctionne souvent comme forme de délégation de la parole en même temps que comme source d'authentification.

4.1. Montrer les ruptures énonciatives

Prenons pour exemple, le traitement réalisé par *Reporterre* :

EXCLUSIF : Séralini répond à ses détracteurs

Reporterre

jeudi 4 octobre 2012



A en croire ses contradicteurs, dont plusieurs sont liés à l'industrie agro-alimentaire, M. Séralini aurait réalisé une étude sans aucune valeur. Il était temps de lui redonner la parole. C'est ce que *Reporterre* a fait, calmement, pour comprendre les arguments scientifiques et revenir à un débat réfléchi.

Texte grisé

Le professeur Gilles-Eric Séralini et son équipe scientifique ont publié le 19 septembre dans la revue *Food and Chemical Toxicology* une étude concluant à la dangerosité d'un régime alimentaire comprenant un maïs transgénique résistant au pesticide Roundup.

Nous y trouvons (1) la voix du journaliste éditorialiste qui distingue son commentaire de l'ensemble du traitement par l'emploi d'une typographie colorisée en gris. Une image fixe apparaît en tête de l'écran, elle est attribuée à la fin de l'article au (2) site *nouvelobs.com*, établissant ainsi un lien avec un traitement antérieur des travaux de Séralini. Un filet sépare nettement cette partie introductive pour laisser place à un (3) dire d'investigation composé de plusieurs liens qui ouvrent vers les différents acteurs impliqués dans l'affaire :

Accompagnée d'une vaste opération de communication (film et livre grand-public lancés au même moment), cette publication a suscité un fort émoi public. Très rapidement se sont déclenchés des contrefeux vigoureux : les critiques se sont multipliées [☞](#), contestant la valeur scientifique de l'étude. Si certaines émanent de chercheurs honnêtes, avec qui *Reporterre* est en relation, beaucoup sont mises en scène par le lobby agro-industriel [☞](#), tandis que des censeurs parmi les plus virulents sont nettement liés à l'industrie chimique [☞](#).

Dans cette polémique, l'enjeu de la véracité des faits étudiés tend à se perdre. C'est pourquoi il a paru nécessaire à *Reporterre* de redonner la parole à Gilles-Eric Séralini, calmement, pour connaître ses réponses aux arguments, légitimes mais pas définitifs, que lui opposent ses contradicteurs.

Voici ses réponses :

Nous identifions successivement (3.a) les critiques, (3.b) le lobby agro-industriel, (3.c) l'industrie chimique. Une (4) nouvelle rupture intervient à la fois par la mise en mots, notamment par l'emploi d'un présentatif (4.a) « Voici ses réponses » et par le changement sémiotique, puisqu'on passe à un traitement vidéo authentifié (4.b) « viméo ». Suit un (5) long texte s'achevant par la mention « Propos recueillis par X » et fonctionnant comme un retraitement de (6) l'interview télévisée : il ne s'agit pas d'une retranscription orthographique des dires, les propos de Séralini sont systématiquement précédés d'un introducteur (5.a) « M. Séralini répond que », alors que la parole de l'interviewer initial est identifiée par des introducteurs du type (6.a) « première question ».

Il s'agit donc de façon systématique de mettre en scène le dire dans le dispositif et la source énonciative qui l'a produit. Le changement perçu semble revêtir un véritable enjeu dans le dispositif numérique et on peut formuler l'hypothèse que plus la rupture discursive est marquée, combinant alors une rupture sémiotique, une rupture générique et une rupture énonciative, plus elle montre, en termes d'*hétérogénéité montrée* (Authier-Revuz 1982), la pluralité des communautés de sens convoquées pour reconstruire l'événement comme *a contrario* de son traitement par les médias traditionnels. Le rapport entre discours citant et discours cité prend une autre dimension, le texte trouvant en quelque sorte une matérialité de nature hétérogène qui consiste à mêler les voix pour créer ou reconstruire la dimension polémique du débat public. Ces voix appartiennent à l'espace numérique qui neutralise en quelque sorte

la source et le sujet rapportant et modifie les sujets autorisés, délimités par la dimension institutionnelle des discours ou les institutions de sens stabilisés, tels que le discours journalistique ou le discours scientifique notamment. De la sorte, la parole habituellement déléguée au témoin ou au scientifique, par exemple, dans le discours journalistique, devient parole constitutive du dire numérique en tant que communauté de sens originale et singulière.

4.2. L'interface hypertextuelle

Concernant le dispositif d'interface hypertextuelle, il

a pouvoir de produire authentiquement un nouveau texte, [et] cela revient à dire que ce dispositif fait sortir de l'espace du texte sur lequel il opère primitivement, et par ce trait il se différencie radicalement de l'interface textuelle qui, quant à elle, confine la lecture dans le périmètre du texte. (Piotrowski & Berthelin 2007 : en ligne)

Certes, nous reconnaissons la dimension hypertextuelle de tout texte, et nous prenons acte des théoriciens du texte tels que Achard-Bayle qui mentionne que l'« hypertextualité [est] une propriété du texte et non (ou pas seulement) les transformations que les outils du multimédia, dits aussi hypertextuels, peuvent faire subir au texte » (2005), mais une attention précise à l'hypertexte (et non à l'hypertextualité) ne peut que pointer que

la richesse de l'hypertexte, comme mode de lecture, mais en même temps les difficultés qui en résultent, en termes de *pertinence* ou de (re)construction du sens, viennent donc des *noeuds* qui abondent, tant il est vrai que la fonctionnalité qui déclenche "sauts et gambades" fascine. (Achard-Bayle 2004 : 140)

En effet, dès lors que l'on clique sur un lien hypertextuel, on sort de la page web initiale pour aller dans une autre page, qui est liée par l'auteur de l'article, et appartient ainsi à l'hypertexte que l'utilisateur-lecteur peut parcourir, sans qu'il le fasse nécessairement. En outre, le lecteur dispose aussi de liens ou sources hypermédia, avec les contenus vidéos et iconiques disponibles dans le corps de l'article, ou dans les espaces connexes (commentaires, fils d'actualités du journal, liens et réseaux sociaux). Tout ceci contribue à une naturalisation de la polyphonie et de la conflictualité des points de vue (et donc une naturalisation de la polémique dans l'événement numérique), qui se déploient sous un mode discret, en conformité avec les contraintes du discours journalistique.

La technologie de l'événement numérique, par ses dimensions polyphoniques et plurisémiotiques, intègre alors intrinsèquement

à son fonctionnement les spécificités de son genre, forme hybride, comme nous l'avons indiqué sur le plan théorique, entre discours numérique, journalistique et polémique. Cette hybridité se repère dans la grammaire du discours étendue au technodiscours. Aussi, les formes propres à l'événement numérique ont un rôle instructionnel : du point de vue textuel, « le texte et sa « grammaire » comprennent tout un appareillage formel et codé [qui] permet « d'accéder à un ensemble d'hypothèses intentionnelles qui motivent et expliquent l'acte d'interaction verbale », et de « reconstruire la visée [*i.e.*] effectuer des inférences sur son (ou ses) intention(s) communicative(s) (Adam 1999 : 122) » (Achard-Bayle 2012 : 53). Mais en outre, il faut considérer les dimensions technodiscursives comme les techno-contextualisations ou l'ethos technodiscursif, voire prétechnodiscursif (Longhi 2013).

5. L'événement numérique : un patchwork communautaire

Nous nous arrêterons dans ce qui suit sur le traitement proposé par le site *Rue89*. L'hétérogénéité identifiée est également caractéristique de ce site. Peut-être est-elle d'ailleurs accrue par un encadré « Aller plus loin » qui propose la consultation d'un article signé par *Rue89* et celle d'une étude menée par une autre instance, le *Grigen*, et par la présence de commentaires, toutefois non exceptionnels sur ce type de site, seul *Reporterre* n'y recourt pas.

Les changements coloristiques participent à l'identification de cette pluralité en même temps qu'ils la construisent. Pourtant, ce site est également remarquable par la reprise partielle de certains passages textuels issus de *Reporterre*, qui est mentionné dans le contexte, puisque le site *Reporterre* est très explicitement mentionné par deux encadrés l'un avant l'extrait,



l'autre après l'interview introduite par l'énoncé « La retranscription des réponses est une adaptation résumée » :

PUBLIÉ INITIALEMENT SUR
<http://reporterre.net/>

REPORTERRE

L'objectif est bien ici de montrer la convocation du point de vue autre : l'insertion d'une communauté de sens distincte des autres est montrée, elle est constitutive de la construction de l'événement numérique. Si bien que le journaliste-éditeur peut se permettre de reprendre le contenu informatif, sans que l'on pense pour autant à un acte de plagiat, et de le redistribuer au sein du site dont il assure la diffusion. Confrontons en effet l'extrait qui retient notre attention à l'extrait source. Le site *Reporterre* propose le traitement que nous rapportons ci-dessous, immédiatement suivi du traitement de *Rue89*, dans lequel nous mettons en évidence par des encadrés les citations des extraits de la source et, par le soulignement, les ajouts introduits :

A en croire ses contradicteurs, dont plusieurs sont liés à l'industrie agro-alimentaire, M. Séralini aurait réalisé une étude sans aucune valeur. Il était temps de lui redonner la parole. C'est ce que *Reporterre* a fait, calmement, pour comprendre les arguments scientifiques et revenir à un débat réfléchi.

Le professeur Gilles-Eric Séralini et son équipe scientifique ont publié le 19 septembre dans la revue *Food and Chemical Toxicology* une étude concluant à la dangerosité d'un régime alimentaire comprenant un maïs transgénique résistant au pesticide Roundup.

Accompagnée d'une vaste opération de communication (film et livre grand-public lancés au même moment), cette publication a suscité un fort émoi public. Très rapidement se sont déclenchés des contrefeux vigoureux : les critiques se sont multipliées, contestant la valeur scientifique de l'étude. Si certaines émanent de chercheurs honnêtes, avec qui *Reporterre* est en relation, beaucoup sont mises en scène par le lobby agro-industriel, tandis que des censeurs parmi les plus virulents sont nettement liés à l'industrie chimique.

Dans cette polémique, l'enjeu de la véracité des faits étudiés tend à se perdre. C'est pourquoi il a paru nécessaire à *Reporterre* de redonner la parole à Gilles-Eric Séralini, calmement, pour connaître ses réponses aux arguments, légitimes mais pas définitifs, que lui opposent ses contradicteurs.

Séralini indique que les « bonnes pratiques de laboratoire » ont été respectées, mais reconnaît qu'idéalement, il faudrait mener son expérience sur plus de rats. Entretien.

« Insuffisante » l'étude sur les OGM menée par l'équipe de Gilles-Eric Séralini ? L'Autorité européenne de sécurité des aliments, l'Efsa, estime en tout cas qu'elle n'a pas à réévaluer l'autorisation du maïs transgénique NK603, malgré [les conclusions alarmantes de ce travail](#).

Le site [Reporterre](#) a demandé au chercheur mis en cause de s'expliquer. Une interview vidéo exclusive qui permet de prendre le temps, calmement, de comprendre les arguments scientifiques et de revenir à un débat réfléchi.

Le professeur Gilles-Eric Séralini et son équipe scientifique ont publié le 19 septembre dans la revue *Food and Chemical Toxicology* une étude concluant à la dangerosité d'un régime alimentaire comprenant un maïs transgénique résistant au pesticide Roundup. Accompagnée d'une vaste opération de communication (film et livre grand-public lancés au même moment), cette publication a suscité un fort émoi public.

Critiques et contre-feux tous azimuts

Très rapidement se sont déclenchés des contre-feux vigoureux : les critiques se sont multipliées, contestant la valeur scientifique de l'étude. Si certaines émanent de chercheurs honnêtes, avec qui Reporterre est en relation, beaucoup sont mises en scène par le lobby agro-industriel, tandis que des censeurs parmi les plus virulents sont nettement liés à l'industrie chimique.

Dans cette polémique, on finit par perdre de vue l'enjeu principal : la véracité des faits étudiés. C'est pourquoi il a paru nécessaire à Reporterre de redonner la parole à Gilles-Eric Séralini, calmement, pour connaître ses réponses aux arguments, légitimes mais pas définitifs, que lui opposent ses contradicteurs.

On observe en effet que l'information initiale est ici rapportée sans modification majeure de contenu, mais avec une redistribution assurée par le chapeau et le titre, ces deux derniers permettant d'introduire l'altérité et simultanément de la pointer du doigt. Ils introduisent une rupture communautaire marquée : dans le chapeau par le connecteur d'opposition forte *mais* qui introduit la contradiction des points de vue au sein même de la parole de Séralini ; dans le titre par le lexique sélectionné : *critiques, contre-feux, tous azimuts*, chacune de ces unités incluant le sème de 'pluralité' et de 'riposte'.

La nouvelle répartition en paragraphe du texte relève de ce même objectif : elle délimite nettement les points de vue pour en marquer spatialement la pluralité, il s'agit de montrer une confrontation de paroles. Cette confrontation est nettement représentée par le lexique métalinguistique relatif à l'activité langagière et à ses acteurs : *répondre, se défendre, adresser, valider, contester, critique, étude, interview, auteur, détracteurs*. Plus que de mentionner la prise de parole, ces unités signifient leur enchaînement, leur écho dialogique, comme illustré très explicitement dans le titre suivant de *BFMTV* par le syntagme prépositionnel *pour l'instant*.

(1) OGM : L'Europe ne valide pas l'étude de Séralini, pour l'instant

La postposition modale mentionne le caractère potentiellement provisoire, ou tout au moins soumis à l'instabilité, de la décision européenne. L'affaire Séralini est ainsi inscrite dans la versatilité des points de vue actanciels, comme un événement feuilleton nourri des rebondissements liés aux interventions des différents acteurs qui y participent, comme si le désaccord était maintenu conformément à toute polémique et comme si l'événement était porté par le désaccord. Ce dernier est marqué par la prolifération des voix plus que par leur succession chronologique.

Selon Tsala Effa (2008), cette modalité n'est pas absente des médias traditionnels où elle trouve également les titres comme forme de manifestation. En analysant un corpus de presse relatif à un événement particulier, il recense deux schèmes de construction événementielle différenciés par leur attaque. Pour les éditoriaux, les tribunes, les billets d'humeurs, « l'attaque porte sur l'apparition du tiers actant en tant que sujet perceptif dans le champ de présence » : « le discours journalistique manifesterait ainsi le mouvement phorique orienté, mais potentiellement multi-directionnel du journaliste en tant que sujet perceptif ». Pour les reportages, les commentaires, les enquêtes, les portraits, « elle porte sur le champ de présence de l'objet ou du monde perçu » : « le but de l'article étant d'inscrire l'origine ou l'acte fondateur de l'événement ». L'événement numérique ne s'appuie réellement sur aucun de ces deux schèmes, le sujet perceptif journalistique s'effaçant au profit de multiples sujets perceptifs, l'acte fondateur de l'événement se déplaçant du fait ontologique, du monde perçu, à la performativité polémique des dires. C'est donc un troisième schème de construction événementielle qui semble se dessiner, non en rupture avec ceux identifiés, mais comme forme hybride en lien toutefois avec la plurisémioticité permise par le numérique. Nous en éprouverons la pertinence par une analyse spécifiquement consacrée aux points de vue construits dans les formes de reprise.

6. Les titres comme introducteur d'un nouveau point de vue et d'une hétérogénéisation de la saisie de l'événement

Complémentairement à ces différentes formes de reprise, le choix des titres qui introduisent les propos dans les différents articles conditionne l'interprétation du lecteur et permet de saisir l'appréhension argumentative du rédacteur, en ce qu'ils témoignent de la mise en scène de différents points de vue et en font surgir la conflictualité : aussi, une analyse parallèle des points de vue véhiculés dans les titres devrait donc permettre de saisir l'hétérogénéité de la saisie de l'événement et son marquage dans le titre comme dans les marques de reprise, que ces aspects soient en cohérence, ou non. Voici les différents titres des pages analysées, avec les dates de publication :

- (2) *Reporterre* le 4/10 EXCLUSIF : Séralini répond à ses détracteurs
- (3) *Rue89* le 5/10 à 13h31 OGM dangereux : Séralini, l'auteur de l'étude contestée, se défend
- (4) *Médiapart* le 6/10 EXCLUSIF (OGM) : Séralini répond à ses détracteurs

Ces titrages sont en cohérence avec ce qui a été dit plus haut, puisque le titre de *Médiapart* témoigne d'une extrême fidélité (comme indiqué avec le simple parenthésage OGM), alors que *Rue 89* thématise les deux éléments convoqués : OGM est qualifié de « dangereux » pour véhiculer une dimension polémique au sujet, et l'interview de Séralini n'est plus une réponse (« répond » dans les autres titres) mais une défense (« se défend »). En outre, la dimension polémique est encore accentuée avec la mise en apposition de « l'auteur de l'étude contestée », ce qui introduit un point de vue contraire à celui qui sera développé dans l'article. Ce point de vue était présent dans les autres titres avec « détracteurs », mais lui assignait une valeur négative, puisque, selon le *TLFI*, un détracteur est défini comme une « Personne qui dénigre outrageusement, en cherchant à rabaisser les mérites, la valeur d'une personne, les avantages ou les qualités d'une chose ».

	Thème	Thématisation	Information	Point de vue
<i>Reporterre</i>	Exclusif		Séralini répond à ses détracteurs	PDV contraire non légitime
<i>Médiapart</i>	Exclusif	(OGM)	Séralini répond à ses détracteurs	PDV contraire non légitime
<i>Rue 89</i>	OMG	dangereux	Séralini, l'auteur de l'étude contestée, se défend	l'étude est contestée PDV opposé attaque et auteur se défend

Par rapport à *Médiapart*, *Reporterre* fait l'économie de la thématisation du « Exclusif » par « OGM » : ceci est un indice de la coloration de ce site, qui présuppose la connaissance et l'intérêt de son lectorat pour ce sujet d'actualité : le point de vue introduit par le titre évoque grâce au sémantisme de « détracteurs » une opposition au point de vue contraire à celui développé par le scientifique. Dans *Médiapart*, l'ajout de « OGM » témoigne d'un lectorat plus large et pas forcément aussi attentif à la question développée par l'article : cette

mention permet donc d'actualiser le thème, tout en conservant les mêmes caractéristiques que dans *Reporterre*. Enfin, dans *Rue89*, un traitement davantage polémique, mais aussi journalistique (au sens de l'objectivité) de l'information, est fait, puisque le thème est mis en débat au regard de son acception de « dangereux », qui n'est pas résolue, mais mise en débat : l'introduction de l'information ne prend pas position comme dans les deux autres titres, mais véhicule par contre la complexité du débat, et le conflit qui a lieu.

Le souci du journaliste est finalement d'inscrire à partir d'un événement advenu une orientation particulière, quitte à éluder complètement parfois la référence événementielle : l'événement apparaît grâce à l'intrusion d'un observateur, que nous rapprochons du statut de « chef d'orchestre discursif » de Reboul-Touré (2004 : en ligne), qui installe un champ de présence et « à partir de ce champ, l'observateur met en mouvement l'événement en lui conférant un devenir discursif ». L'événement est néanmoins autre, il en vient à être proprement l'acte discursif lui-même. Charaudeau (1997) élargit par rapport à Tsala-Effa son corpus d'analyse à tout dispositif d'informatif médiatique, dont le dispositif du débat télévisuel. Ainsi, là où le second n'identifie que deux schèmes, il en propose un troisième, notamment illustré par les dites *grandes affaires* à objet scientifique, telles que le « sang contaminé » ou la « vache folle », également objet d'étude de Reboul-Touré. L'auteur distingue « l'événement rapporté » de « l'événement commenté », que nous rapprochons des deux schèmes cités, et de « l'événement provoqué » qui semble comparable au cas de figure analysé. Il se caractérise par des dispositifs mettant en scène un

lieu de surgissement et de confrontation de paroles qui témoignent des analyses qui sont faites à propos des événements sociaux, et des jugements portés sur la signification de ceux-ci. [...]. Il s'agit d'une mise en scène organisée de telle sorte que ces confrontations de paroles deviennent en elles-mêmes un événement saillant. (Charaudeau 2005 : 156)

L'événement procède donc ici d'un « dire » qui n'est plus « un simple relais pour décrire le monde mais une construction à des fins de révélation d'une vérité quelconque sur le monde » (*ibid.*).

On posera donc que le dispositif numérique offre une modalité de réalisation de l'événement provoqué ailleurs que sur le petit écran et ce grâce à sa dimension plurisémiotique et technodiscursive. En effet, pour Reboul-Touré (2004 : 195), « la circulation des discours à propos de science se réalise autrement car il existe notamment [...] des débats de société et de nouveaux médias qui se sont démocratisés comme l'Internet » : « le Vulgarisateur semble s'effacer en mettant en valeur les différents intervenants et en orchestrant leurs discours ».

Conclusion

Le journalisme numérique apparaît bien comme un dispositif spécifique qui repose sur une interdiscursivité plurisémiolinguistique, permise par les évolutions technologiques, mais répondant également à des exigences citoyennes qui revendiquent le débat public, à l'encontre des doxas institutionnelles, politique, médiatique, voire scientifique. La notion de *communauté de sens*, complémentaire aux notions de *dialogisme* et d'*interdiscours*, nous a permis de rendre compte de cette dynamique énonciative singulière propre à l'espace numérique dans le sens où il est libéré des contraintes propres aux institutions de sens qu'il met indirectement en jeu par la notion de *genre*. Cette notion de *genre* connaît elle-même un éclairage nouveau sur son fonctionnement dynamique, puisque c'est une forme originale qui se constitue dans cet espace numérique, en retravaillant les genres et les discours dont elle hérite.

Nos références aux travaux de Reboul-Touré montrent de très nombreux points d'intersection, si bien que l'on serait tentés de remplacer dans ses propres analyses, le « vulgarisateur » par le « journaliste » :

Le discours de l'autre vient alors modifier l'écriture et le rôle du vulgarisateur [journaliste] qui, au lieu de rapporter des faits scientifiques comme pouvait le faire le troisième homme, rapporte plutôt des discours sur les faits en faisant circuler la parole de différentes personnes impliquées par le fait scientifique. [Ainsi] « si l'hétérogénéité communicationnelle fonde dès l'origine l'analyse du discours scientifique, la considération de l'espace public comme lieu de confrontation des régimes de discours renouvelle aujourd'hui la lecture de cette hétérogénéité » (Jeanneret 2000 : 205). (Reboul-Touré 2004 : en ligne)

Dès lors, l'objet scientifique commun à nos deux analyses nous interpelle : le dispositif isolé est-il propre au journalisme numérique ou au discours de vulgarisation ? Dans les deux cas, notre hypothèse d'un texte « hybride » entre plusieurs genres et entre plusieurs voix n'est toutefois pas remise en cause posant alors la question soulevée par Achard-Bayle (2006) de

savoir si ce type de texte est un texte d'un genre nouveau qui (version optimiste) dépasse les limites du texte « traditionnel », ou bien (version pessimiste) si ce texte n'est pas une forme « irréfléchie », qui détruit les limites du texte traditionnel et donc les modes et les opérations de compréhension qui vont avec. (Achard-Bayle 2006 : en ligne)

Reliant, comme nous l'avons proposé, ce dispositif à une demande sociale démocratique, nous nous orienterons plutôt vers le premier de ces points de vue. Cela suppose alors en outre que nous

puissions lire dans ces manifestations numériques une vision du lectorat comme liée à une sémiotisation spécifique de l'événement numérique au regard des communautés de sens qui vont appréhender l'événement dans chaque médium, et lire finalement une corrélation entre les formes d'expression et l'ancrage socio-discursif. A ce titre, la dimension technodiscursive des liens hypertextuelle est fondamentale, et c'est en cela qu'une approche linguistique apparaît également nécessaire, car il est important « d'identifier les caractéristiques optimales du lien hypertextuel en tant qu' « objet textuel », d'étudier les stratégies d'exploration des pages et de sélection des liens et d'identifier des profils oculaires typiques des sujets, par rapport au matériel utilisé » (Colombi et Baccino 2003 : 62). Les recherches doivent également « mieux étudier l'effet de la forme linguistique adoptée, pour comprendre si les stratégies d'inspection locale sont influencées par les caractéristiques visuelles du texte (position du mot-clé) et/ou par ses caractéristiques syntaxiques » (*ibid.*). C'est en cela que notre travail sur l'événement numérique entend apporter un complément aux travaux existants et invite à saisir, dans la création de procédures initialement informatiques, des enjeux discursifs.

Références bibliographiques

- Achard-Bayle, G. (2004), « Le Voile et la Toile. Introduction au texte et à l'hypertexte », *Verbum*, 2, p. 129-173.
- Achard-Bayle, G. (2005), « Ordre du texte et évolution des référents : sur des anaphores anticipatrices et un cas de *mésomorphie* », *Semen*, 19 (en ligne : <http://semen.revues.org/2211>).
- Achard-Bayle, G. (2006), « Référence et Environnement multimédia : co-, con-, inter-, para-, intertexte », *Pratiques*, 129/130 (en ligne : <http://www.pratiques-cresef.com/>).
- Achard-Bayle, G. (2012), *Si quelque chat faisait du bruit... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, Université de Lorraine/Centre de recherche sur les médiations, coll. « Recherches linguistiques », Metz.
- Adam, J.-M. (1999), *La linguistique textuelle*, Nathan, Paris.
- Adam, J.-M. et Heidmann, U. (2009), *Le texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve.
- Amossy, R. (2011), « La coexistence dans le dissensus. La polémique dans les forums de discussion », *Semen*, 31, p.25-42.
- Amossy, R. et Burger, M. (2011), « Introduction : La polémique médiatisée », *Semen*, 31, p. 7-24.
- Authier-Revuz, J. (1982). « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *D.R.L.A.V.*, 26, p. 91-151.
- Bakhtine, M. (traduction 1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, Paris.
- Bakhtine, M. (traduction 1984), *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.

- Barthes, R. (1953), *Le degré zéro de l'écriture*, Le Seuil, Paris.
- Barthes, R. (1973), « Texte (théorie du) », *Encyclopaedia universalis*, XV.
- Burger, M. (2011), « Une caractérisation praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », *Semen*, 31, p. 61-80.
- Charaudeau, P. (1997), *Le discours d'information médiatique*, Nathan, Paris.
- Charaudeau, P. (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles.
- Colombi, T. et Baccino, T. (2003), « Le rôle de la mise en page et de la structure syntaxique dans la sélection des liens hypertextuels », *Le travail humain*, 66, p. 45-64.
- Courtine, J.-J. (éd.) (1981), *Langages*, 62 (*Analyse du discours politique*).
- Garand, D. (1998), « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », *États du polémique*, Nota Bene, Montréal, p. 211-268.
- Garric, N. et Longhi, J. (2013), « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et Société*, 144, p. 65-83.
- Kristeva, J. (1969), *Séméiotiké*, Le Seuil, Paris.
- Legallois, D. (2006), « L'hypertextualité comme constitution de la mémoire discursive », *Pratiques*, 129-130, p.139-156.
- Longhi, J. (2011), *Visées discursives et dynamiques du sens commun*, L'Harmattan, Paris.
- Longhi, J. (2013), « Essai de caractérisation du tweet politique », *L'Information Grammaticale*, 136, p. 25-32.
- Longhi, J. et Sarfati, G.-E. (2012), *Dictionnaire de pragmatique*, Armand Colin, Paris.
- Moirand, S. (2007), « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », *Corela – Cognition, discours, contextes* (en ligne : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567>).
- Paveau, M.-A. (2007), « Discours et cognition : les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela – Cognition, discours, contextes* (en ligne : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567>).
- Paveau, M.-A. (2011), « Que veut dire travailler en analyse du discours en France en 2011 : épistémologies, objets, méthodes », colloque d'Enelin, URL : <http://www.letras.etc.br/enelin2011/anais/texts/87.pdf>.
- Pêcheux, M. (éd.) (1975), *Analyse du discours, langue et idéologies*, *Langages*, 37.
- Piotrowski, D. et Berthelin, J.-B. (2007), « L'interface à la lumière de l'hypertextualité », URL : <http://perso.limsi.fr/jbb/hypertexte-et-interface.html>.
- Reboul-Touré, S. (2004), « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », colloque *Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, URL : http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=65.
- Sarfati, G.-E. (1996), « La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique », *Texte !*, décembre 2004 (en ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Sarfati/Sarfati_Semantique.html).
- Sarfati, G.-E. (2011), « Analyse du discours et sens commun : institution de sens, communautés de sens, doxa, idéologie », in Guilhaumou, J. et Scheppens, J. (dir.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, p.139-174.

- Todorov, T. (1978), *Les genres du discours*, Le Seuil, Paris.
- Tsala Effa, D. (2008), « De l'événement de presse aux univers de sens : à propos de la force schématisante de l'anaphore », texte initialement paru dans *Horizon Sémiologie* (version électronique publiée en ligne sur le site de l'association Horizons Sémiologiques : <http://semiologie.net/>, non accessible désormais).
- Vignaux, G. (2002), *L'hypertexte*, MSH-PNER, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, Programme « Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche », accessible à l'adresse : www.pnr.org (choix : *études*).